

GÎTES DE FRANCE

CONTRAT DE LOCATION DE GÎTE RURAL



Gîte n° 413 agréé par Les Gîtes de France de la Sarthe

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte rural « **La Rossignolière** » dont vous trouverez la description complète sur la fiche jointe.

Espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

Chantal FRAISLON

LOCATAIRE

M.
Adresse
Tél. domicile :
Tél. travail :
Tél. portable :
E-mail :

PROPRIÉTAIRE

Mlle Chantal FRAISLON	
Adresse : Les Groies	
Code postal : 72200	Commune : LE BAILLEUL (France)
Tél. domicile : 02.43.45.85.87	
Tél. portable : 06.66.15.28.16	
E-mail : chfraislon@yahoo.fr	Site : http://gitelarossignoliere.monsite-orange.fr

DATE DU SEJOUR A LA SEMAINE

Du
..... à partir de
au : à

LOCATION DU GÎTE RURAL LA ROSSIGNOLIÈRE

- Maison de campagne d'une surface habitable de 133 m²
- RDC : Séjour, cuisine équipée, salle de bains, WC, 1 chambre
- Etage : 2 chambres, coin salon, salle d'eau, WC
- Terrain clos de 1000 m² : terrasse avec salon de jardin et barbecue
- Parking privé
- Capacité maximum : 19 personnes dont 8 couchages + 1 bébé
- Niveau de confort : 2 épis

PRIX DE LA LOCATION

Prix du séjour : €

Règlement possible par chèque bancaire ou chèque vacances

Sont inclus dans le prix :

- Eau
- Electricité / chauffage : 8 KWH / jour

Ne sont pas inclus dans le prix :

avant votre départ

- Electricité / chauffage : > 8 KWH / jour (HP : 0,22 €KWH HC : 0,20 €KWH) -
- Taxe de séjour : 0,44 €(tarif à revoir)/ nuit / personne (toute l'année)
- Caution de 250 €(demandée à votre arrivée et restitué à votre départ déduction faite d'éventuels frais de remise en état)

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET si nous recevons à notre adresse avant le :

Un exemplaire du présent contrat daté et signé (le second exemplaire est à conserver par le locataire)

- Un acompte de(représentant 30% du prix total de la location) à régler par chèque bancaire à l'ordre de Mlle Chantal FRAISLON.

Au-delà de cette date, cette proposition de location sera annulée et nous disposerons du gîte à notre convenance.

Le solde d'un montant de est à nous régler à l'arrivée dans le gîte.

En cas de réservation tardive (moins de un mois avant le début du séjour), la totalité du règlement sera exigé à la réservation.

Je soussigné déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant sur ce document de deux pages.

A

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Signature du propriétaire

FRAISLON CHANTAL

Signature du locataire

Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »